

## ANNEXE 1 : LISTE DES MISSIONS ET TÂCHES À PRENDRE EN COMPTE AU TITRE DES CONTREPARTIES

Cette liste est indicative. Les contreparties demandées à un agent sont nécessairement telles qu'elles figurent dans la fiche de poste et en lien avec les compétences et les habilitations effectives de l'agent.

	<b>Missions effectuées au titre de l'astreinte</b>	<b>Missions effectuées en dehors des heures de service ne relevant pas de l'astreinte</b>
<p><b>Les missions de sécurité et sûreté</b> : elles consistent à assurer, par une présence continue, la sécurité du site et à veiller à la protection des personnes et des biens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer des permanences téléphoniques du numéro d'urgence (hors standard) ;</li> <li>- Surveiller les alarmes (intrusion, incendie, installations techniques) ;</li> <li>- Effectuer la levée de doute après alarme incendie et la levée de doute à distance en cas d'alarme intrusion ;</li> <li>- Remettre en fonction les alarmes désactivées (déclenchement SSI, intrusion) ;</li> <li>- Intervenir et prévenir le responsable du service technique et de conservation du bâti ou la Responsable du Haut-Koenigsbourg lors d'un incident technique sur les installations techniques ou un incident de personne ;</li> <li>- Prendre les mesures urgentes et prioritaires (coupures électriques, fuites, ...) ;</li> <li>- Alerter, accueillir et aider les secours (en cas d'incendie, etc).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en fonction le système d'alarme dédié aux accès extérieurs ;</li> <li>- Garder l'accès du site en dehors des heures d'ouverture au public (ouverture, fermeture, contrôle des accès) ;</li> <li>- Verrouiller les espaces ;</li> <li>- Lors d'événements particuliers susceptibles d'attirer un public nombreux autour du château (feux d'artifice du 14 Juillet ou du 31 décembre, etc.) en dehors des heures d'ouvertures, assurer une surveillance accrue, y compris par des rondes.</li> </ul>

<b>Les missions d'entretien, de maintenance et de logistique.</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>- Suivre les interventions programmées des entreprises en dehors des horaires d'ouverture (accueil et enregistrement des entreprises, passage des consignes, accompagnement et présence physique si nécessaire auprès de l'entreprise) ;</li><li>- Délivrer les permis feu, surveillance des travaux par points chauds et faire le lien avec le PC sécurité ;</li><li>- Contrôler les locaux, matériels et aires de circulation après intervention.</li></ul>
-------------------------------------------------------------------	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------